

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Thérapie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

55374

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 32320

Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ELIMAM EL ALAOUI Abdelaziz

Date de naissance : 01/06/1947

Adresse : 232 Bd. M. Hassan II CASA

Tél. : 06 188 73188 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *maladie à longue durée*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 12/01/2021

Signature de l'adhérent(e) : *Allal Ben Abdellah*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 NABIL LOUBNA ment Mestouba Lot. N° 39 N° 27 - 29 Casablanca T.: 05 22 89 48 44	13/01/21	1.124,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Pharmacie GRANADA - Casablanca

Loubna LAHLOU NABIL

0522894844

LOT MESTOUNA N 25 RUE 27ET 29,



Facture N° 20210113-509

Date de vente : 13/01/2021

Médecin traitant :

EL IMAM EL ALAOUI ABDELAZIZ

Maroc

Produit	Qté.	P.U	TVA	Total
DIAMICRON CO 60MG B30 COMP	2	44,70	Exonéré (0.00%)	89,40
DIAMICRON CO 60MG B60 COMP	2	78,70	Exonéré (0.00%)	157,40
KARDEGIC ST 160MG B30 SACHETS COMP	3	35,70	Exonéré (0.00%)	107,10
MONONITRIL CO 20MG B60 COMP SECA GM	3	49,50	Exonéré (0.00%)	148,50
DETENSIEL CO 10MG B30 COMP SECA	3	72,00	Exonéré (0.00%)	216,00
COTAREG CO 160MG/12.5MG B28 COMP	2	203,00	Exonéré (0.00%)	406,00

Total HT	1 124,40 DHS
TVA	0 DHS
Total	1 124,40 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : mille cent vingt-quatre DHS et quarante centimes

PHARMACIE GRANADA
LAHLOU NABIL Loubna
Lotissement Mestouna Lot. N° 39
Rue 25 N° 27-29 - Casablanca
Tél. : 05 22 89 48 44

6 118001 030521

COTAREG 160/12.5 mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 203.00 DH

6 118001 030521

COTAREG 160/12.5 mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 203.00 DH

DÉTENSIEL® 10 mg

30 comprimés pelliculés sécables



6 118001 101788

PPV : 72,00 DH

DÉTENSIEL® 10 mg

30 comprimés pelliculés sécables



118001 101788

PPV : 72,00 DH

DÉTENSIEL® 10 mg

30 comprimés pelliculés sécables



6 118001 101788

PPV : 72,00 DH

LOT 202859 EXP 02/25
PPV 49DH50

LOT 202857
EXP 02/25
PPV 49DH50

LOT 202859 EXP 02/25
PPV 49DH50

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30
P.P.V : 35DH70

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30
P.P.V : 35DH70

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30
P.P.V : 35DH70

78,70

78,70

44,70

44,70

B.P.

} diamicron

PHARMACIE GRANADA
LAHLOU NABIL Loubna
Lotissement Mesiouna Lot. N° 39
Rue 25 N° 27 - 29 - Casablanca
Tel.: 05 22 89 48 44

< 009080 >